

26 janvier 2019 Mis à jour à 23h16

# Reprise de la circulation maritime sur le lac Saint-Pierre

MATTHIEU MAX-GESSLER

Le Nouvelliste



La circulation maritime a repris samedi sur le lac Saint-Pierre. – Isabelle Lévesque

**TROIS-RIVIÈRES — Après trois jours de paralysie en raison d'un embâcle à Sorel, la circulation maritime a repris samedi matin sur le fleuve Saint-Laurent, mais en direction est seulement.**

**L**e premier navire autorisé à traverser le lac Saint-Pierre, l'*Oceanex Avalon*, a quitté le port de Montréal vers 4h du matin, en direction de Saint-Jean, à Terre-Neuve. Il a été escorté par l'un des trois brise-glace de la Garde côtière au Québec, l'*Amundsen*.

«Les seuls départs autorisés pour le moment sont du port de Montréal, en descendant le fleuve, explique Guylaine Beaudoin, porte-parole de la Garde côtière. Les rencontres au niveau du lac Saint-Pierre sont interdites pour des raisons de sécurité.»

Peu avant 11h, samedi, trois autres navires avaient quitté le port de Montréal, toujours en direction de l'Atlantique. Six autres attendaient de pouvoir partir également.

Les deux autres brise-glace de la Garde côtière, le *Martha L. Blacket* le *Pierre Radisson*, menaient toujours des opérations de déglacage et de balisage sur le lac Saint-Pierre. Bien qu'aucun autre embâcle n'était en voie de se former samedi, la Garde côtière ne diminuera pas sa vigilance, promet Mme Beaudoin.

«C'est l'hiver, c'est la météo qui est formatrice d'embâcle, rappelle-t-elle. C'est pourquoi nos navires continuent à travailler pour éviter que d'autres se forment.»

Selon Mme Beaudoin, la glace de l'embâcle s'écoule bien sur le fleuve, ce qui devrait permettre aux navires qui doivent remonter le fleuve de recommencer à circuler en soirée, à moins que la situation ne change. La priorité sera donnée aux six navires qui attendent de repartir de Trois-Rivières pour se rendre à Montréal, Contrecoeur et Sorel. Le premier de ces navires devait quitter le port vers 21h. Le second quittera vers 6h, dimanche.

La situation sera réévaluée dimanche en avant-midi afin de déterminer si les conditions météorologiques et la situation sur le lac Saint-Pierre permettent à nouveau le croisement de navires sur le fleuve.